

*Frank Smith*, écuyer, de la cité de *Toronto*, dans la province d'*Ontario*, à la place de l'honorable *Walter McCrea*, démissionnaire.

L'honorable *Ebenezer Perry*, de *Cobourg*, dans la province d'*Ontario*, à la place de l'honorable *George Crawford*, décédé.

Et l'honorable *Louis Panet*, de la cité de *Québec*, dans la province de *Québec*, à la place de l'honorable *Antoine Juchereau Duchesnay*, démissionnaire.

*Ordonné*, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit ;

Lorsque l'honorable *Alexander Macfarlane* a été introduit entre les honorables messieurs *Botsford* et *Holmes*.

L'honorable M. *Macfarlane* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat : le dit bref a été alors lu par le greffier, et il a été

*Ordonné*, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :

---

CANADA.

[L. S.]

JOHN YOUNG.

*Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable *Alexander Macfarlane*, de notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à-propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons, le dit Honorable *Alexander Macfarlane* que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En Foi de Quoi, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN : Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très Honorable Sir *John Young*, Baronnet, l'un des membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé Chevalier Grand-Croix de Notre Très Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur Général du *Canada*, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité d'*Ottawa*, dans notre Puissance du *Canada*, le dixième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-dix, et de notre Règne la trente quatrième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

---

L'honorable M. *Macfarlane* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, Ecuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Alexander Macfarlane*, l'un des Membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'Acte de l'*Amerique Britannique du Nord* 1867.